

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-074

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 septembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 septembre 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 2^{ème} Partie – P4.8 : Gala de la Faculté de Droit

Exposé de la décision :

Historique : la Faculté de droit Paris Descartes organise un Gala de fin d'année pour célébrer les 40 ans de l'établissement et fédérer son réseau des anciens étudiants.

Problématique : La Faculté soumet cet événement à l'acceptation du CA

Est soumis à l'examen le projet suivant :

Le Gala des 40 ans sera organisé le 8 décembre 2016 dans le Hall de la Faculté de droit. Le Gala consiste en un cocktail pour environ 400 personnes qui sera ouvert au personnel administratif, au corps enseignant et aux anciens étudiants.

Les convives bénéficieront d'un cocktail-dinatoire, d'une présentation assurée par Frédéric Dardel, Président de l'Université, Anne Laude Doyen de la faculté et des interventions éventuelles du garde des Sceaux et de Marc Trévidic, magistrat, le tout sur un fond musical.

Le tarif pour le personnel administratif et le corps enseignant sera de 20 euros. Le tarif pour les alumnis et les partenaires extérieurs sera de 50 euros.

Proposition de décision soumise au Conseil : La faculté de droit propose l'acceptation de la tenue de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31</p>
--

Fait à Paris, le 30 septembre 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :

10 OCT. 2016

Transmis au Recteur le :

10 OCT. 2016